



---

**BUREAU DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 4 juillet 2019 à 18 heures,**  
**Au siège de GRAND LAC**

---

**Présents :**

AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS  
LA BIOLLE  
BOURDEAU  
LE BOURGET DU LAC  
BRISON SAINT INNOCENT  
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT  
DRUMETTAZ-CLARAFOND  
ENTRELACS  
ENTRELACS  
GRESY-SUR-AIX  
LE MONTCEL  
MOUXY  
ONTEX  
RUFFIEUX  
SAINT OFFENGE  
SAINT OURS  
SAINT PIERRE DE CURTILLE  
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE  
TREVIGNIN  
VIVIERS-DU-LAC  
VOGLANS

Dominique DORD  
Renaud BERETTI  
Corinne CASANOVA  
Blandine BELLANCA  
Jean-Marc DRIVET  
Marie-Pierre FRANCOIS  
Jean-Claude CROZE  
Nicole FALCETTA  
Nicolas JACQUIER  
Bernard MARIN  
Claude GIROUD  
Robert CLERC  
Jean-Christophe EICHENLAUB  
Gabrielle KOEHREN  
Jacques CURTILLET  
Olivier ROGNARD  
Bernard GELLOZ  
Christian REBELLE  
Sylvie L'HEVEDER  
Denise DE MARCH  
Gérard GONTHIER  
Robert AGUETTAZ  
Yves MERCIER

Pouvoir de Jean-Guy MASSONNAT

Pouvoir d'Eudes BOUVIER

Départ après la 23<sup>ème</sup> délibération

**Absents excusés :**

AIX-LES-BAINS  
MERY  
PUGNY CHATENOD  
VIONS

Michel FRUGIER  
Eudes BOUVIER  
Jean-Guy MASSONNAT  
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

**Autres présents non votants :**

Michael ETHEVE  
Jean-François BRAISSAND  
Christophe DERIPPE  
Yves GRANGE  
Laurent LAVAISIERE  
Christophe PIRAT  
Christophe TOUZEAU  
Fabrice BURDIN  
Estelle COSTA de BEAUREGARD  
Matilde HABOUZIT

Bureau d'Etudes Blezat  
ENTRELACS  
ENTRELACS  
ENTRELACS  
Directeur Général Adjoint des services  
Directeur des services à la population  
Directeur du pôle Eau  
Responsable Agriculture  
Responsable juridique/Assemblées  
Responsable du pilotage de la performance

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 27 juin 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 35 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 23 présents et 25 votants.





## DÉLIBÉRATION

N° : 33 Année : 2019

Exécutoire le : 11 JUIL. 2019

Affichée le : 11 JUIL. 2019

Visée le : 11 JUIL. 2019

### ASSAINISSEMENT

#### Systeme d'assainissement d'Entrelacs Albens - Demande de subvention

Monsieur le Président rappelle que le système d'assainissement de la commune d'Entrelacs – Albens est non conforme depuis 2013 du fait de la surverse au milieu naturel d'environ 25% des effluents collectés annuellement par le réseau d'eaux usées. Il rappelle également qu'en date du 15 février 2018, les services de la Direction départementale des Territoires ont adressé à Grand Lac un arrêté de mise en demeure fixant au 1er janvier 2021 la date limite de réalisation de travaux permettant le traitement de l'intégralité des effluents collectés par le système d'assainissement, dans la limite de la réglementation en vigueur, sous peine de sanctions.

Après réalisation d'une étude de faisabilité et l'analyse de différents scénarii (reconstruction d'une nouvelle station d'épuration, raccordement de l'ensemble des effluents du système d'assainissement sur le système d'assainissement Centre via différents tracés), le scénario d'un raccordement des effluents sur la station Centre a été retenu. Ce projet prévoit la conservation du bassin de stockage restitution d'Albens et le refoulement des effluents depuis cet ouvrage jusqu'à la commune de La Biolle.

Ce projet permettra à terme de supprimer les stations d'épuration de Saint Girod et de Mognard Sauvage et de les raccorder sur cet ouvrage de transit.

Monsieur le Président rappelle la délibération du conseil communautaire en date du 19 juin 2018 portant ouverture de l'Autorisation de Programme pour un montant global estimé de l'opération de 3200000 €HT, réparti sur la période 2018 – 2020 (estimation au 19 juin 2018). A ce stade, le projet n'entraîne pas dans les critères de l'Agence de l'Eau ou du Département de la Savoie pour l'attribution de subventions.

La présente demande de subvention concerne la totalité du projet :

Opérations	Montant prévisionnel €HT
Réseau refoulement BSR vers Mognard	1 913 600
Réseau refoulement Mognard vers La Biolle	677 200
Station de pompage BSR	123 700
Réseaux secs	186 400
Station de pompage step	185 500
Réseau refoulement step vers BSR	315 300
Chemisage réseau gravitaire BSR vers step	180 000
Reprise des réseaux rue mollard	107 000
Redimensionnement réseau entrée Grésy sur Aix	152 000
Redimensionnement Station de pompage Gorges du Sierroz	90 000
Total	3 930 700

Monsieur le Président propose de solliciter l'aide la plus élevée possible auprès des organismes susceptibles de financer ces opérations, soit l'Agence de l'eau et le Département de la Savoie.

Cette opération est inscrite au contrat de Bassin Versant 2019-2022.

Les crédits sont ouverts au budget Assainissement, opération n°281AP.

---

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à solliciter des subventions auprès des financeurs, Agence de l'eau et Département de la Savoie,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à ces demandes de subvention.

Aix-les-Bains, le 4 juillet 2019

Le Président,  
Dominique DORD



- |                             |
|-----------------------------|
| - Délégués en exercice : 32 |
| - Présents : 22             |
| - Votants : 24              |
| - Pour : 24                 |
| - Contre : 0                |
| - Abstentions : 0           |
| - Blancs : 0                |

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Système d'assainissement d'Entrelacs Albens - Demande de subvention

---

**Date de transmission de l'acte :** 11/07/2019

**Date de réception de l'accusé de réception :** 11/07/2019

---

**Numéro de l'acte :** d2935 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20190704-d2935-DE

---

**Date de décision :** 04/07/2019

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.5. Subventions  
7.5.1. Demandes de subventions

